

## **B. F.**

32 ans.

Promotion 2003-2004

Écrivain public en collectivité territoriale (entre 2003-2006)

Chargée de la Mission Citoyenneté à Saint-Denis (93)

### **► J'ai découvert l'existence de la Licence professionnelle par hasard**

A la base, je suis de formation philosophique, j'ai une maîtrise de philosophie. Je ne voulais pas continuer dans la recherche en philosophie, je trouvais cela trop conceptuel, pas assez en lien avec le concret. Je voulais me professionnaliser. Ce qui m'intéressait, c'était la philosophie dans la vie quotidienne et auprès des personnes. C'est tout à fait par hasard que j'ai été informée de l'existence de la Licence professionnelle qui était à l'époque toute récente – je fais partie de la troisième promotion, 2003-2004. Elle s'intitulait alors *Licence professionnelle Écrivain public - Assistant en démarches administratives et en écritures privées*.

J'ai vu l'annonce de la formation et le détail de son contenu par hasard dans les couloirs de la Sorbonne. J'ai trouvé ce contenu assez éclectique et hétérogène, avec ce mélange à la fois de diversification des savoirs et de pratique avec le stage professionnel. Je ne sais pas si l'ancien programme était si éloigné de celui d'aujourd'hui. Ce qui m'intéressait c'était l'aspect cognitif – le juridique notamment, et l'applicabilité sur le terrain. Pour moi la philosophie c'est le concept, mais mis en pratique, c'est pour cela que je me suis naturellement orientée vers la Licence professionnelle. Et puis j'aime bien ce qui est nouveau et original, j'étais intriguée, voilà comment j'en suis venue à m'inscrire.

A ce moment-là, je ne me faisais pas spécialement une idée du métier d'écrivain public. Ce qui me parlait, c'était l'écriture au service d'autrui. C'est vraiment comme cela que j'ai perçu les choses au début : la relation à autrui, être dans l'interaction, être dans le partage des savoirs. Le métier m'évoquait un peu tout cela et c'est ce qui m'intéressait. J'avais au fond une conception assez ludique du métier.

### **► La formation a tout à fait répondu à mes attentes**

J'ai tout de suite été interpellée par la différence d'âge et les différents horizons socioprofessionnels des gens de la promo. C'était vraiment un petit groupe de vingt personnes, et on a dû se retrouver au bout du compte à dix-sept en fin d'année. C'était

assez sympa de vivre cela, on n'était pas seulement entre étudiants, il y avait un bon esprit de groupe, j'ai eu un bon ressenti à ce niveau-là.

Quant aux enseignements, ils correspondaient aussi à mes attentes, c'était assez ce que je m'étais imaginée. Ce qui m'a plu avant tout c'est l'enseignement juridique. La Licence pro m'a apporté des connaissances pour la suite de mon parcours, ce que j'ai appris m'a beaucoup servi, on approfondit sur le terrain. Au fond, le droit c'est un esprit, une logique, et ce n'est pas si difficile. On applique cette logique tout au long de notre expérience et de notre parcours professionnel, on est toujours amené à découvrir et à pratiquer d'autres matières juridiques.

J'ai beaucoup aimé aussi l'enseignement « écriture libre », je ne sais pas si cela existe toujours. On y apprenait vraiment à écrire dans l'instant, il me semble important de savoir improviser en écriture. Parce que savoir saisir l'information ou le sentiment qui doit être valorisé, savoir le faire tout de suite, cela fait partie de l'artisanat du métier d'écrivain public. En plus on partageait, on faisait des lectures collectives, l'un lisait l'écrit de l'autre, on était dans l'interaction. Je trouve que c'est quelque chose qui se perd beaucoup, l'interaction, le dialogue, par le partage du produit de l'écriture. C'était une forme d'écriture personnelle, mais sans aller trop en profondeur, c'était une approche légère, ludique, on travaillait sur les jeux de mots, la forme, la présentation. J'imagine qu'une écriture plus profonde, plus introspective, peut toutefois intéresser de futurs professionnels, par exemple ceux qui veulent faire du récit de vie, et même aborder une forme de « thérapie » par l'écriture pour des animateurs d'ateliers. Pour moi il faut plutôt mettre en valeur la dimension artisanale, apprendre à débloquer sa plume, travailler la virtuosité dans l'instant, pour faciliter la communication sur le métier, dans l'ouverture et la construction collective. J'insiste beaucoup sur l'aspect ludique de l'écriture.

On avait aussi d'autres cours où on pratiquait des jeux d'écriture formels et des exercices d'orthographe. D'ailleurs, ils étaient enseignés par une ancienne professeure de français, « préceuseuse » du métier d'écrivain public. Elle faisait faire des tests d'orthographe, avec les pièges et les exceptions de la langue, c'est crispant ! C'est bien, ça remet en question, et si c'est fait de façon amusante, je trouve ça positif, car ça permet de se désinhiber vis-à-vis de la pratique écrite.

Cela complète l'enseignement de linguistique, où on s'aperçoit de tous les glissements possibles des parlers et des « écritures », car c'est aussi tout cela la langue, elle évolue en fonction de son temps, des individus, on est dans la relativité. Tout cela constitue des manières d'user de la langue. D'un côté il y a la norme, le normatif, de l'autre la relativité, le créatif. Ce sont des enjeux importants de l'écrivain public au quotidien. On aura

toujours besoin de la norme, dans certains contextes, pour la correspondance institutionnelle par exemple, il faut plus ou moins la respecter pour faciliter la communication. L'expertise professionnelle de « l'écriture pour les autres » nécessite la maîtrise de la norme, on doit être en capacité de répondre aux questionnements de la personne, le client, l'utilisateur – peu importe comment on l'appelle – concernant la norme langagière. De l'autre côté, la langue c'est aussi la créativité, la poésie, l'évolution... En tant qu'écrivain public on doit savoir manier la langue sous toutes ses formes et dans tous les contextes.

Pour la partie informatique-médias, les différences de niveau des personnes du groupe ont été difficiles à gérer, j'ai plus appris par moi-même. La théorie en psychosociologie ne m'a pas apporté beaucoup, là aussi j'ai davantage appris au travers du stage professionnel, sur le terrain, dans la relation à l'autre. Quant à la rhétorique, c'est important, c'est la base. A la différence d'aujourd'hui, on n'avait pas de cours sur l'autobiographie, ni sur la littérature. J'ai vu qu'il y a maintenant un enseignement de sociologie, cela me paraît une matière utile. Évoquer l'histoire sociale me paraît indispensable pour le métier. Connaître l'histoire de l'écriture, de la technique des écritures, c'est s'approprier la culture et l'histoire de son métier. J'aurais aimé avoir ce type de cours.

D'ailleurs, les anciens élèves devraient pouvoir assister aux nouveaux enseignements en auditeurs libres, pour l'actualisation des connaissances. Dans tous les métiers on actualise ses connaissances. Il me semble que ce pourrait être une idée à développer avec l'université ou dans le cadre de l'association.

### ► **J'ai fait la totalité de mes heures de stage dans la même collectivité**

J'ai tout de suite trouvé un stage, dans ma ville. J'y ai fait toutes mes heures. J'ai démarché directement auprès des structures locales que je connaissais. J'ai diffusé mon CV. Les structures locales avaient besoin de ce type d'aide, encore méconnue à l'époque. J'ai été reçue rapidement, l'entretien s'est bien passé, on a signé la convention.

Je travaillais auprès de la Direction de l'Action sociale, mon objectif en tant que stagiaire était de créer et de mettre en place des permanences d'écrivain public sur la ville, j'avais une grande marge de manœuvre. De mon côté, je me faisais la main sur le terrain, j'apprenais ce qu'est une relation d'aide, la relation à l'autre, la relation avec les autres professionnels, je faisais des permanences où je voulais, quand je voulais, je les adaptais en fonction des demandes que je pouvais identifier, j'avais donc « carte blanche ». J'ai identifié plusieurs types de publics, plusieurs types de structures aussi par rapport à ces publics, j'ai alors décidé de faire trois permanences différentes sur trois lieux différents : une pour les

seniors, une pour les personnes fragilisées, en situation sociale précaire, une autre plus sur le juridique au point d'accès au droit. Je tournais sur trois sites.

Cela m'a permis d'appliquer tous les types d'écriture qu'on apprend dans la formation. Je faisais des permanences, le matin, l'après-midi, mais le travail de diffusion de l'information et de « communication » aussi était compté dans le stage. Je ne faisais pas forcément toujours de l'accueil du public, ni ne pratiquais au sens strict le métier d'écrivain public, mais aussi ce qui tourne autour : communiquer sur l'existence des permanences, auprès des habitants, et surtout auprès des structures, du travail de réseau, du partenariat, puisque je rencontrais les partenaires locaux. C'était très intéressant, stimulant et agréable.

### ► J'ai été recrutée suite au stage

Après le stage, j'ai été recrutée au Centre communal d'action sociale, à temps complet à la fois sur une activité liée à la compétence propre de la structure – les aides légales et les aides facultatives – et sur une activité d'écrivain public, au sein de cette même structure.

L'idée était de mettre en place des permanences d'écrivain public dans le cadre d'une éventuelle intercommunalité alors en construction, mais à l'époque le projet n'a pas abouti.

Tout se déroulait bien avec les personnes accueillies. Elles avaient accès à un autre type d'accompagnement, l'écrivain public social n'est pas un travailleur social, il n'est pas non plus dans une relation d'aide financière – car les assistants de service social sont malgré tout souvent sollicités pour des aides financières, ce qui n'est pas le cas de l'écrivain public. L'écrivain public établit avec la personne un autre type de relation, je ne dirais pas plus « personnelle », mais moins conditionnée par les nécessités de la vie quotidienne et l'urgence sociale. Il établit une relation moins formelle j'imagine, que celle du travailleur social, mais aussi importante.

Cette relation informelle qu'on peut développer avec un intervenant, soit du social, soit du juridique, me paraît être extrêmement importante dans le contexte social actuel. Je parle souvent, moi, de l'écrivain public dans l'action sociale, mais cette notion de relation est vaste. L'écrivain public qui fait un récit de vie établit lui aussi cette relation informelle. Dire : « j'apporte une informalité dans ce monde brutal » – parce que c'est un peu cela – eh bien oui c'est important, et c'est aussi cela, l'écrivain public. Quand je parle de virtuosité, d'artisanat, de légèreté, d'informalité, dans le contexte actuel c'est essentiel. La relation informelle est recherchée, elle apporte du réconfort.

L'historienne Christine Métayer, qui a beaucoup écrit sur l'écrivain public, montre comment à travers les siècles – comme encore aujourd'hui, l'écrivain public a toujours joué un rôle-clé dans la vie sociale, dans un entre-deux informel et fluctuant qui se joue à chacune de ses interventions. J'aurais aimé, pendant la formation, entendre des conférenciers pour nous faire réfléchir sur le métier. J'aurais aimé entendre Christine Métayer par exemple. Il n'y a pas de métier sans histoire et celle de l'écrivain public est tellement riche !

### ► **Quand on a 24 ans, peut-on devenir écrivain public ?**

Évidemment que la question de l'âge se pose. Au début du stage, je me suis demandée comment me positionner dans la relation avec les personnes, car je recevais des seniors. Mais à partir du moment où on maîtrise son sujet, on transcende cette question de l'âge, on devient un professionnel, et un professionnel n'a pas d'âge. Croire que l'âge est un handicap pour exercer le métier d'écrivain public, c'est s'imposer de faux obstacles, les métiers de l'esprit et d'écriture ne sont pas liés à la contingence de l'âge, au contraire, on partage des savoirs différents. C'est bien de se poser la question pour soi, et cela s'arrête là. L'écrivain public n'a pas d'âge, il est ou doit être un esprit libre. Un esprit libre, voilà ce que m'évoque l'écrivain public.

### ► **J'ai repris des études pour un Master 2 recherche à la chaire de Travail social, action sociale et société du CNAM**

J'ai donc été embauchée à la sortie du stage, j'ai travaillé trois ans au Centre communal d'action sociale. J'ai coopéré avec d'autres professionnels, il faut dire que dans l'action sociale c'est compliqué de définir les professionnalités, de marquer le champ d'intervention de chacun, on se questionne tout le temps. Et je me questionnais moi aussi beaucoup sur ma pratique d'écrivain public.

Alors j'ai proposé un projet de recherche au CNAM. Je me suis retrouvée à travailler pendant deux ans sur mon Master 2 recherche<sup>1</sup>. Bien sûr c'était lié à mon passé, à ma trajectoire, c'était dans la continuité de ce que je venais de faire et de vivre. Je me suis initiée aux politiques sociales par ce biais.

---

<sup>1</sup> Le Master 2 recherche s'intitule « *Travail social, action sociale et société* », et le mémoire « *La Professionnalité de l'écrivain public en structure sociale* » CNAM, 2008.

## ► Aujourd'hui je suis chargée de la mission citoyenneté de Saint-Denis

Après avoir validé le Master 2, j'ai cherché un poste en collectivité et j'ai été recrutée tout de suite. La mission citoyenneté promeut les droits fondamentaux en matière migratoire. C'est un poste de coordination entre les dimensions administrative, juridique et politique de l'action publique, qui recouvre entre autres une part d'écriture publique. Depuis l'aide en écriture pour l'usager jusqu'à la proposition d'intervention politique, c'est un poste atypique et hybride entre le terrain des habitants et l'action politico-administrative volontaire.

On sait bien qu'au niveau des institutions, ce n'est pas la manière dont c'est écrit qui compte, mais il s'agit de rendre compréhensibles et lisibles la demande de la personne et son parcours ; il n'y a pas de raison que la personne soit défavorisée parce qu'elle écrit moins bien qu'une autre, qu'on écrive « mal » ou « bien », la demande est prise en compte de la même manière tant qu'elle est clairement exprimée. Dans l'écriture au nom de la personne, il s'agit donc plus de valoriser le parcours de la personne, pourquoi elle en est arrivée à faire cette demande, etc.

Je crois vraiment que lorsqu'on pratique l'écriture publique, on doit être convaincu de ce qu'on fait. Je parle de l'écriture sociale. Écrivain public, ce n'est pas un métier comme les autres. J'irais même jusqu'à dire qu'il faut avoir l'esprit militant, oui. Je le pense, en tout cas il faut être convaincu. Convaincu de l'intérêt de ce qu'on fait, être écrivain public ce n'est pas juste une procédure qu'on applique. La question de l'engagement se pose dans le travail social, dans tous les métiers de la relation d'aide, et donc aussi dans la relation d'aide en écriture. C'est un travail pour et avec l'autre.

## ► À propos de l'évolution de la Licence professionnelle et de l'intitulé « écrivain public »

A l'époque où j'ai suivi la formation, la Licence professionnelle s'intitulait *Licence professionnelle Écrivain public - Assistant en démarches administratives et en écritures privées*. Cela a changé récemment pour devenir *Licence professionnelle Écrivain public - conseil en écriture professionnelle et privée*, il semble même cette année que la mention *Écrivain public* arrive en seconde position, pour l'intitulé *Licence professionnelle conseil en écriture professionnelle et privée - écrivain public*. S'agit-il d'un repli ?

C'est étonnant de voir que l'intitulé « écrivain public » n'est pas assumé. Je trouve cela dommage. Je ne comprends pas que cela pose problème de se déclarer « écrivain public », au contraire. Même si on veut aborder d'autres types d'écriture que l'écriture sociale, si on veut exercer différentes techniques d'écriture, écrire dans différentes

circonstances qu'on définit soi-même, conseiller, pourquoi ne pas se désigner comme écrivain public ?

Écrivain public, finalement, c'est porter une philosophie. C'est faire émerger la parole de l'autre, accoucher de la parole de l'autre, c'est une maïeutique. Il ne me semble pas que le métier d'écrivain public se réduise à une logique de *consulting*, il est plus que cela, il touche à des idées plus fondamentales de notre société et de la personne.

Il faudrait parvenir à penser ce métier. Avoir une réflexion collective entre écrivains publics et avec l'équipe pédagogique par exemple. Pour donner un vrai contenu philosophique à l'intitulé « écrivain public », c'est peut-être cela qui manque... L'écrivain public accoucheur et porteur de la parole de l'autre, cela est valable quel que soit son contexte de pratique et son secteur d'activité. C'est précisément cela l'engagement dont je parle, quand je dis qu'il faut être convaincu de ce qu'on fait.

Je suis sûre que beaucoup ont fait seuls ce travail, ne serait-ce que pour la rédaction du mémoire de fin d'année de Licence. Les mémoires sont une autre mine d'or pour la réflexion sur le métier, il faudrait les valoriser, les diffuser, et ensuite en discuter, partager les expériences. Cela pourrait se faire dans le cadre des conférences des métiers, et que ces conférences soient ouvertes aux anciens étudiants, ou aux adhérents de Plume & Buvard.

Entretien réalisé par

**& Plume**  
**Buvard**

Viviane Le Houëdec

pour

©2010